



INCLU'Pro - Handicap et Projet

PUBLIC : Demandeurs d'emploi, salariés (public ou privé) en arrêt de travail, travailleurs indépendants, exploitants agricoles, jeunes.

POUR VOUS INSCRIRE :

Auprès de votre conseiller France Travail, Cap emploi, Mission locale, AGEFIPH, Conseil départementaux, COMETE, prestataires du dispositif Emploi Accompagné, Entreprises Adaptées (EA), CARSAT (PDP) CEP, CIP PLIE, MSA, ou de votre employeur (public ou privé)

Durée : minimum 56h, maximum 194h (SAS et stages inclus)

Rythme: Temps partiel maximum 3J par semaine

Amplitude: 6 mois maximum à compter du démarrage du SAS

Vous souhaitez faire le point sur votre situation ?

- **Accepter, dépasser** le handicap afin de retrouver confiance et motivation pour se projeter vers un nouveau projet en lien avec le marché du travail local ;
- **Identifier** un projet professionnel, les prérequis nécessaires à la conduite de ce projet professionnel, en prenant en compte la situation de handicap ;
- **Connaitre** les métiers en tension ;
- **Découvrir et tester** des métiers en entreprise ;
- **Réduire** la fracture numérique pour favoriser la recherche d'emploi ;
- **Acquérir** de nouvelles compétences (soft skills...) ;
- **Articuler** le parcours avec les dispositifs de droit commun (pendant ou après) ;

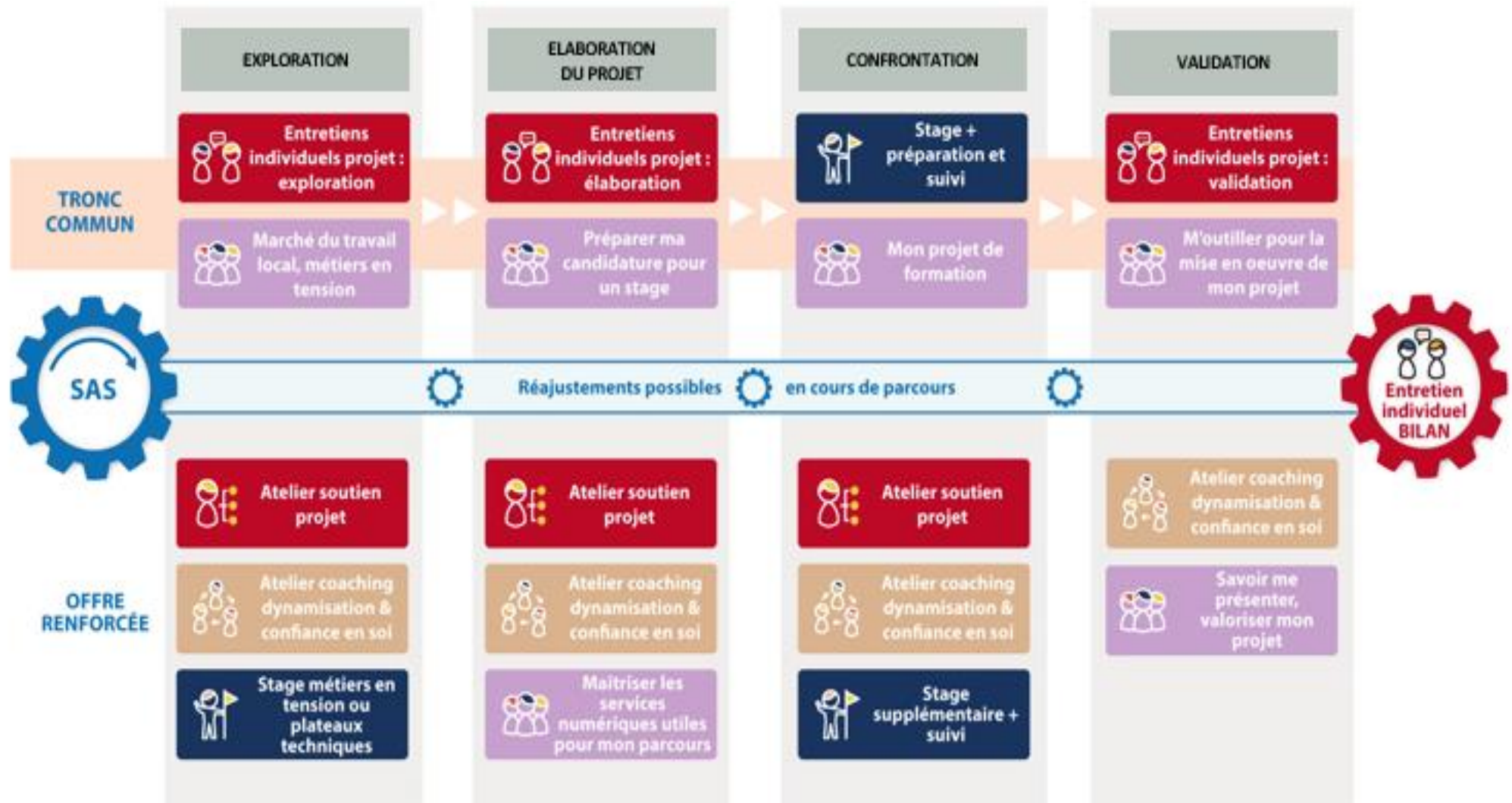


Des questions ? Besoin d'information ? Contactez-nous : 05.62.51.94.67 – contact@cibcop.fr

INCLU'Pro

Handicap et Projet

« Comment ça marche »



Tous les sites sont accessibles et adaptés aux personnes en situation de handicap